

Samedi 7 et
dimanche 8 décembre



Marché de Noël

salle des tennis municipaux
10^H-19^H. GRATUIT



Le Pont des Arts :
trois pôles d'activité culturelle
à l'effervescence vivace et complémentaire

➔ Dossier P.10

INFOS PRATIQUES

VOIRIE

Pour signaler une anomalie sur la voirie, les usagers peuvent remplir directement un formulaire en ligne sur [www.metropole.rennes.fr/rubrique "Mes démarches"](http://www.metropole.rennes.fr/rubrique/Mes%20d%C3%A9marches), "Faire un signalement avec RenCitéZen" - anomalie sur la voirie). Tél. : 02 23 62 29 82 (du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45).

URGENCES

- **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- **POMPIERS** : 18
- **SAMU 35** : 15
- **URGENCE sans abri** : 115
- **PHARMACIES DE GARDE** : 32 37
- **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
3919 : numéro d'écoute national, anonyme et gratuit dédié aux femmes victimes de violences, à leur entou-



VISUAL
OPTICIEN LUNETIER

Masque de ski à votre vue

Chloé

02 99 83 94 96
OPTIQUE VISUAL CESSON
8 Place de l'Église
35 510 CESSON SÉVIGNÉ

rage et aux témoins de violences.

- **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89
- **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers : 02 23 22 00 00 ; www.eaudubassinrennais.fr ; renseignements, tél. : 02 23 62 24 10

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu **mercredi 18 décembre** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville

02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de l'Accueil général - Espace Citoyen

Période scolaire et période de vacances scolaires : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h30 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.

Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

www.ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00

- Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen

► Permanences des élus

Jusqu'au 6 décembre : Annie LECUÉ
Du 7 au 13 décembre : Françoise GOBAILLE
Du 14 au 20 décembre : Jean-Pierre SAVIGNAC
Du 21 au 29 décembre : Christophe LOTZ
Du 30 au 31 décembre : Yannick GABORIEAU

DISTRIBUTION DU CIM ET DE L'AGENDA

Pour tout problème de distribution du Cim ou de l'Agenda, contactez le distributeur JLM Services au 06 19 92 57 49 ou jlm.services@free.fr (copie du mail au service : communication@ville-cesson-sevigne.fr).



► ÉDITO



© F. PHILIPPON

NOËL : joie et espérance

Le dossier de ce mois est consacré à la **saison culturelle 2019-2020, aux écoles d'art et à la médiathèque**. Au cours de ces années, nous avons souhaité enraciner fortement et durablement dans la vie de Cesson-Sévigné une programmation de très grande qualité, exigeante mais aussi à échelle humaine et populaire.

Celle que vous découvrez dans le journal (p.10) s'inscrit avec cette ambition. Vous y rencontrerez des artistes reconnus et des créations ayant sillonné l'Europe, voire le monde tout autant que la découverte privilégiée de nouvelles compagnies et des talents de demain.

Elle est reconnue et appréciée bien au-delà de la commune, voire de la Métropole. Dès le début de la mandature nous avons assumé le choix politique de favoriser les Cessonnais lors de la réservation des spectacles et des activités culturelles. Et je me félicite de voir à la fois une progression permanente du nombre de spectateurs, au point d'afficher l'ensemble des spectacles presque complets et la participation des Cessonnais qui approche désormais les 55 %.

Nous réaffirmons chaque année l'importance de cette action dans notre commune : elle est source d'épanouissement et de lien social comme de rayonnement de Cesson-Sévigné.

De même les écoles d'art voient une nette progression de leurs effectifs grâce à une réforme pédagogique, la médiathèque attire aussi de plus en plus de monde et nous nous en félicitons.

Le mois de décembre est aussi celui de **notre marché de Noël**. Il se **tiendra le week-end des 7 et 8 décembre salle des tennis municipaux, rue de la Chalotais**. C'est la 22^e édition qui est organisée par le comité de jumelage avec nos amis Allemands de Waltrap. Ce comité est la cheville ouvrière de l'organisation de cet événement convivial et gastronomique. Ce rendez-vous annuel accueille cette année 30 exposants pour la partie gastronomie dont 5 nouveaux et 57 exposants pour la partie artisanat dont 30 nouveaux. À noter parmi les animations spécifiques, dont la traditionnelle arrivée du Père Noël le samedi à 12h, la présence d'un jeune Cessonnais, Anthony Blanchet, auteur de fictions et de romans. L'ambiance sera bien entendu festive et animée grâce notamment au dynamisme et à la joie communicative des membres du comité que je tiens à féliciter et à remercier chaleureusement pour leur engagement citoyen.

En cette période de l'année, nous devons penser aux personnes isolées, aux plus faibles et démunis. Ainsi je salue et je remercie l'action et le dévouement des bénévoles des associations caritatives qui oeuvrent dans la commune : l'Épicerie Sociale, le Vestiaire Solidaire, le Secours Catholique. J'associe aussi dans mes remerciements celles et ceux qui agissent hors de nos frontières.

À toutes et tous, avec l'ensemble de l'équipe municipale je vous souhaite de belles et joyeuses fêtes de Noël, à partager en famille ou entre ami(e)s.

Votre Maire
Albert PLOUHINEC

Le Pont des Arts :
trois pôles d'activité culturelle
à l'effervescence vivace et
complémentaire

DOSSIER 10

► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	18
Initiatives	21
Culture	22
Sports	25
Vie associative	26



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.

Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication et les nouvelles technologies ;

Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry.
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Bemo Graphic

Distribution : JLM Services
Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

Couverture : Affiche du marché de Noël
© Hélène Vesvard

Parution bi-mensuelle.

Tirage : 10 000 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} janvier 2020 :
dernier délai : **jeudi 5 décembre**, avant 12h,

Agenda
du 15 janvier 2020 :
dernier délai : **vendredi 20 décembre**, avant 12h.



22^e édition du marché de Noël samedi 7 et 8 décembre

Le Comité de jumelage organise la 22^e édition du marché de Noël samedi 7 et dimanche 8 décembre, salle des tennis municipaux, rue de la Chalotais.

L'édition 2019 réunit près de 90 exposants sélectionnés par le Comité de Jumelage pour la qualité et l'authenticité de leurs produits. Entrée gratuite.

Le programme détaillé est disponible sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

Gastronomie : 30 exposants

La partie gastronomie accueille cinq nouveaux exposants et offre la possibilité aux visiteurs de concocter leurs menus de fêtes, de choisir des vins de différentes régions et de passer commande ! Champagne et rillettes de poissons sur toasts, soupe de poissons, foie gras et pain d'épices, escargots farcis, fromages, bûches glacées... Grand choix de chocolats, pâtes de fruits, caramel beurre salé, miel, noix, confitures artisanales... Il est impossible de citer toutes les spécialités sans en oublier, alors n'hésitez pas à vous arrêter à chaque stand. Vous trouverez également la spiruline de Sévigné, produit excellent pour la santé !

Spécialités allemandes telles que les Stollen à la pâte d'amande ou au beurre, les bières de Noël, le vin chaud.

Artisanat : 57 exposants

La surface réservée à l'artisanat se compose de 57 exposants, dont 30 nouveaux. Crèches en bois, décoration de Noël, art de la table, jeux pour enfants, horloges des marées, terrarium, confection textiles, cosmétiques, parfums, maroquinerie, livres et toute une sélection d'objets d'art : chacun trouvera naturellement des ca-

deaux originaux tout en joignant l'utile à l'agréable. Bien sûr la pause s'impose avec la dégustation de crêpes accompagnée d'une boisson chaude ou froide !

Notons une fois encore la précieuse collaboration à titre gracieux du « **Magasin Vert de Betton** » pour la réalisation du décor à l'entrée du marché de Noël. Le comité de jumelage le remercie très sincèrement.

Animations spécifiques

- Arrivée du Père Noël le samedi à 12h, en musique avec des élèves de l'École des arts. Sa hotte de bonbons sera pleine et il acceptera volontiers d'être photographié avec les petits visiteurs ;
- Charlotte la maquilleuse grime le visage des enfants à titre gracieux ;
- Manège et jeux pour enfants ;
- Illustrateur de Bd : édition P'tit Louis et Papy Pêcheur ;
- Auteur de fictions : le jeune Cessonnois Anthony Blanchet ;
- Participation de l'association Cesson 35, Aide Humanitaire.

Enfin, dimanche de 14h30 à 18h30, l'école de cirque *En Piste* vous invite à passer un moment convivial en famille. La possibilité sera donnée aux passants petits et grands d'essayer les arts de la piste tout l'après-midi !

Restauration chaude

- Natacha Berteaux : galettes-saucisses, tartiflettes, sandwiches raclettes, chichis, gaufres, beignets ;
- Nicolas Lentini : galettes-saucisses et crêpes.

Renseignements : tél. : 06 63 19 36 26

🗳️ S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les prochaines élections prévues sont les municipales en mars 2020. L'inscription sur les listes électorales est une démarche facile, rapide et gratuite. Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont reçues toute l'année.

À noter : il est possible s'inscrire en ligne, via le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr onglet "démarches en lignes", "citoyenneté", puis "inscriptions sur les listes électorales" .

Comment savoir si on est bien inscrit sur les listes ?

Un retour après un long séjour à l'étranger, un déménagement, un problème à l'inscription... lors de chaque élection, certains découvrent dans le bureau de vote qu'ils ont été radiés des listes électorales.

Pour savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire), pour vérifier

que vous n'avez pas été radié, pour connaître l'adresse de votre bureau de vote, pour éviter toutes mauvaises surprises, il est possible désormais de **vérifier sa situation électorale sur le site internet www.service-public.fr**

Contact : 02 99 83 52 00, serveur vocal, prononcer « Espace Citoyen ». espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

📮 BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Cette année, la Ville installera la boîte aux lettres du Père Noël devant le Pont des arts, **du lundi 2 décembre au vendredi 20 décembre**. Il est proposé aux enfants de 3 à 8 ans de participer à un concours de dessins et/ou de textes sur le thème de Noël et de la fraternité, afin de ne pas oublier les personnes seules ou isolées dans ce moment festif. Les enfants pourront déposer leurs réalisations dans cette boîte aux lettres et elles seront exposées à la mairie du mercredi 4 décembre au mercredi 8 janvier.

À l'attention des parents : merci de bien indiquer les nom, prénom, âge et adresse de votre enfant sur les courriers et créations déposés dans la boîte aux lettres. Les enfants seront invités au Noël des Petits Cessonnois **samedi 11 janvier**, de 14h à 17h30.

📍 LES MARCHÉS

Marché le samedi, de 6h à 13h30, place du Marché.

Marché bio le mercredi, de 16h30 à 19h30, place de l'église.

👤 ÉTAT CIVIL

du 04/10/2019 au 30/10/2019

Naissances

- Haroun ICHOUAN
- Silya SABR
- Clément MONTIER
- Léa BOU-RMAYA

Mariages

- Raphaël BAZILLE et Anaïs TARIANT
- Aymeric HALLAIRE et Corinne NATUREL
- Yann BODINIER et Noémie CHERMONT

Décès

- Lucie LOUVIN, veuve CAILLOU, 91 ans
- Pierre AUDRAIN, 77 ans
- Armand JAN, 87 ans
- Jean-Claude EBOR, 81 ans
- Paul Amelot, 83 ans
- Louis SAUVAGET, 94 ans
- Joseph TEXIER, 88 ans
- Renée BOUGOT, veuve DANION, 82 ans
- Marcel BODIGUEL, 82 ans
- Louis BIGOT, 94 ans
- Marcel DANEBÉ, 92 ANS
- Bernard MAUREL, 71 ans
- Séraphine RICHARD, veuve BRIAND, 79 ans

🍴 REPAS DES AÎNÉS : INSCRIPTIONS JUSQU'AU VENDREDI 17 JANVIER

Le traditionnel repas offert par la Ville aux aînés aura lieu le **samedi 8 février** à 12h, au Carré Sévigné. Il est réservé aux personnes âgées de 70 ans et plus (70 ans au 1^{er} janvier 2020). Pour les conjoints et les personnes de moins

de 70 ans, une participation de 15 € au repas est demandée.

Vingt-cinq jeunes assureront le service, l'association Cesson Retraite Active et la chorale de l'Amicale des retraités se chargeront de l'animation.

1^{ère} personne : Nom Prénom
Date de naissance :

2^e personne : Nom Prénom
Date de naissance :

Adresse

Ce bulletin (avec le règlement pour le conjoint de moins de 70 ans) est à déposer ou à envoyer à l'accueil du service d'Action sociale de la mairie avant le vendredi 17 janvier, dernier délai. Renseignements au 02 99 83 52 00 ; affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

ACTION EMPLOI CESSON

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 12h, sans rendez-vous pour le premier contact. L'après-midi (à l'exception du mercredi, sur rendez-vous).

Tél. : 02 99 83 25 96

CLIC ALLI'ÂGES

Accueil physique avec ou sans rendez-vous le matin ; uniquement sur rendez-vous l'après-midi.

Tél. : 02 99 77 35 13

CPAM

Permanences, provisoirement dans les locaux à l'Espace Citoyen, uniquement sur rendez-vous, le lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h. Les rdv sont à prendre au 36 46 (payant) ou www.ameli.fr

RAM (relais assistants maternels)

Permanence de l'animatrice à la mairie le lundi et mardi, de 15h à 18h ; le jeudi et le vendredi, de 9h à 12h30.

Permanence téléphonique le mardi et le vendredi de 13h30 à 15h.

Tél. : 02 99 83 52 00, serveur vocal, demander "social" ou "ram".

Couples et familles

Entretien sur rendez-vous au 06 02 50 69 39

CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles)

Judis 5 et 12 décembre, de 14h à 16h30. Prendre rendez-vous au 02 99 83 52 00.

📍 PISCINE SPORTS ET LOISIRS

L'accueil de la piscine sera fermé du **21 décembre au 5 janvier 2020**. Pendant cette période, pas de stages multisports, ni de cours à l'espace de Grippé et la salle de musculation sera fermée.

📍 URBANISME

Permis de construire accordés du 01/10/2019 au 01/11/2019

- ▶ 17, rue du Muguet : extension et rénovation d'une maison existante ;
- ▶ 13, rue des Mesliers : réalisation d'aires de lavages et construction d'un local technique ;
- ▶ Zac Atalante ViaSilva, îlot B5 - lot B2 : construction de dix maisons individuelles groupées ;
- ▶ Zac des Champs Blancs îlot CBN09 : construction d'un bâtiment de bureaux sur un parking en sous-sol ;

▶ boulevard des Alliés - îlot B8 : modification du rez-de-chaussée avec ajout d'un entresol, de locaux techniques, d'une salle de sport, etc. Modification des façades ;

▶ 47-49 rue de Rennes : modification du rez-de-chaussée pour l'accueil d'un vétérinaire, modification des façades et des aménagements extérieurs ;

▶ 2, rue du Placis Vert : démolition de trois bâtiments, conservation d'une résidence de huit lits. Construction d'une résidence de 37 lits et locaux communs associés ;

▶ 9, allée de la Croix Noblet : modification de façade.

📍 RÉSIDENCE JEUNES SPORTIFS ET JEUNES ACTIFS EN 2022



Présentation du projet de la résidence, lundi 4 novembre.

Au sein du projet d'aménagement au Haut Grippé, (situé le long de la rue de la Rigourdière), la municipalité de Cesson-Sévigné a souhaité répondre à la problématique du logement des jeunes, et plus particulièrement aux difficultés rencontrées par les jeunes sportifs de haut niveau et les jeunes actifs. C'est l'objectif qui a été fixé au groupe Launay et à NÉOTOA, l'office public de l'habitat du département d'Ille-et-Vilaine.

À la suite d'échanges auprès de ces jeunes (Pôle France Canoë-kayak ; Centre de formation du club professionnel de handball) et de rencontres avec les professionnels, le besoin pour les jeunes sportifs a été affiné à une vingtaine de logements, qui viendront en complément du futur internat développé au lycée Sévigné par la Région.

Cesson-Sévigné est également le siège d'un grand nombre d'établissements de formation professionnelle, de centres de formation d'apprentis et bien sûr d'entreprises. Plusieurs contacts avec ces professionnels ainsi que les partenaires de l'insertion et de l'emploi des jeunes ont permis d'estimer le besoin autour d'une quarantaine de logements pour les jeunes actifs.

Afin de répondre au mieux à ces besoins, le programme de NÉOTOA s'oriente donc vers la construction d'une résidence étudiante et d'une résidence jeunes actifs, combinées dans un même bâtiment afin de mutualiser plusieurs espaces et services communs : un hall d'accueil, un foyer et des lieux de convivialité, des salles de travail et une laverie. Les soixante logements seront de type studio, tous équipés et meublés (literie, cuisine, salle de bain, bureau et chaise...) avec une attention portée à la gestion du linge et du séchage, notamment pour les sportifs. En plus des logements destinés aux jeunes, le projet qui sera livré en 2022 comportera également une quinzaine de logements sociaux dits familiaux, afin d'accueillir d'autres publics et de contribuer à la mixité sociale du quartier.

☉ UNE MAISON HELENA À L'HORIZON 2023



Le Maire Albert Plouhinec et Sophie Donzel, directrice générale d'Espacil Habitat, lors de la signature de la convention de partenariat, vendredi 18 octobre.

L'adaptation de la société au vieillissement n'est pas seulement un enjeu national, il est également local avec sa problématique de la prévention.

Notre commune s'est inscrite dans cette démarche en accueillant, dans un premier temps, une résidence services pour seniors de 97 logements qui ouvrira prochainement.

Dans un second temps, pour apporter une offre à destination des ménages ou personnes seules encore autonomes aux revenus éligibles à l'attribution de logement social, la Ville de Cesson-Sévigné a signé le 18 octobre 2019 une convention de partenariat avec un bailleur social « Espacil Habitat » pour réaliser une « maison Helena ».

Qu'est-ce que la maison Helena ?

La « maison Helena » c'est un concept pour favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible et assurer « le bien vieillir » en proposant un accompagnement. Il s'agit, en l'occurrence, d'un ensemble immobilier regroupant 26 logements adaptés (15 T3 et 11 T2). Il dispose d'une salle collective de convivialité de 50 m² avec

un coin cuisine et d'autres espaces communs favorisant des moments de rencontres, d'animation. Chaque appartement sera doté d'une terrasse ou d'un balcon. Des places de parking, en sous-sol, compléteront cette offre.

Pour faire vivre ce concept, un coordinateur de vie sociale à mi-temps sera recruté par le CCAS, désigné gestionnaire du projet de vie dans le cadre de la Charte de la « Maison Helena ». Il aura pour mission d'accompagner les

locataires dans l'appropriation de ce projet de vie, de les aider dans leurs démarches administratives, d'assurer des animations ; en somme de lutter contre l'isolement. Par ailleurs, les résidences d'Automne et Beau-soleil seront des partenaires sur lesquelles pourra s'appuyer le coordinateur de vie sociale.

Comment intégrer un logement ?

Pour intégrer la « Maison Helena », le futur locataire devra accepter ce concept qui génère d'une part un réel engagement dans la mise œuvre du projet de vie et d'autre part une dépense qui restera accessible aux locataires. À cet effet, c'est le coordinateur qui assurera le quittancement et le recouvrement.

Ce projet sera livré probablement début 2023. Il se situe rue du Placis vert sur le site de l'ESAT de l'ADAPEI qui sera transféré à ViaSilva, c'est-à-dire près des commerces, des services de la Ville tout en conservant un environnement agréable.

Plus d'informations auprès d'Espacil Habitat au 02 99 27 20 00



Visuel de la maison Helena (photo non contractuelle)

⊕ ESAT BOURGCHEVREUIL : LES ATELIERS FABRIQUENT DES SAPINS EN BOIS POUR NOËL



Une partie de l'équipe de l'atelier menuiserie qui fabrique les sapins de Noël.

Actuellement, 145 personnes sont accompagnées par 30 salariés à l'Esat Bourgchevreuil « *Nous avons un nouveau label "produit en Utopi" : l'objectif est de valoriser le travail des personnes* » précise Valérie Coulibaly, directrice de l'Esat

Depuis le mois d'octobre, les ateliers de menuiserie sont à pied d'oeuvre pour fabriquer des sapins en bois pour Noël. Ils sont réalisés avec des chutes de bois, selon l'idée de Florent, l'un des travailleurs.

Cette année, un nouveau format est proposé (30 cm), qui peut être disposé sur une table ou un comptoir. Il est vendu au prix de 28 €. Le plus grand format est vendu au prix de 48 €.

Comment se procurer un sapin ?

En téléphonant à l'Esat pour en réserver au 02 99 83 29 30.

Il est possible de venir chercher les sapins à l'Esat, situé 2, rue du Placis Vert ou à la repasserie 27, rue de Bray.

⊕ STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Depuis le 18 septembre dernier, la Ville de Cesson-Sévigné s'est dotée d'un règlement pour la gestion des déchets. En effet, au regard des nuisances régulièrement constatées et notamment des dépôts sauvages sur la voie publique, il semblait nécessaire d'adopter une réglementation plus adaptée pour lutter contre ces dépôts, source de pollution visuelle et olfactive entre autres.

« *Le dépôt sauvage de déchets est une infraction de 3^e classe d'un montant de 68 €* » rappelle Yannick Le Scornet, Chef de la police municipale. En outre, avec ce nouvel arrêté, l'auteur iden-

tifié de l'infraction sera également redevable d'un forfait de 200 € pour l'enlèvement des déchets abandonnés sur le domaine public.

Rennes Métropole assure depuis 2001 le service de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets pour les 43 communes et les 440 000 habitants de son territoire. Dans certains quartiers, il existe des bornes d'apport volontaire qui permettent de déposer uniquement les ordures ménagères et emballages ménagers recyclables 7j/7 et 24h/24.

Le service Environnement de la Ville et la police municipale déplorent trop

souvent la présence d'encombrants, de cartons et autres déchets déposés à côté de ces points de collecte **alors qu'il existe une déchetterie située route de Chantepie**. Pour mieux valoriser vos déchets, un guide est à votre disposition sur le site internet de Rennes Métropole "déchets malins". Cet arrêté régleme également les horaires de sortie et de rangement des bacs de collecte des déchets ménagers. Les bacs à ordures ménagères et conteneurs de tri sélectif laissés sur les trottoirs de façon permanente constituent non seulement des obstacles au cheminement des piétons mais aussi une dégradation du paysage urbain. En cas de dotation d'un bac de maison individuelle ou d'habitat collectif attribué, **la sortie du bac devra s'effectuer au plus tôt la veille du jour de la collecte et remis au plus tard le soir du jour de la collecte**. « *En aucun cas le bac ne doit rester sur le domaine public en dehors des heures de collecte* » prévient le Chef de la police municipale.

Un déchet en appelle toujours un autre. Chacun d'entre nous doit s'efforcer de ne pas être un des maillons de cet incivisme.

⊕ L'ESCALE

Pendant les vacances de Noël, la maison des jeunes sera ouverte **du 30 décembre au 3 janvier**. Les pré-réervations pour les animations des vacances se feront en ligne (via le portail familles) du dimanche 8 décembre 10h au lundi 9 décembre 23h ou à l'Escale à partir du 11 décembre, 14h.

Le règlement des activités devra être effectué du 11 au 14 décembre à l'Escale. (Annulation de la pré-réreservation en cas de non-respect de l'échéance de paiement).

À noter : les inscriptions pour les activités qui se déroulent en période scolaire se font directement à l'Escale.

Renseignements : 02 99 83 82 75

🕒 CINQ SCULPTURES DE JEAN BOUCHER EN CHINE



Mme Mi, vice-présidente de l'académie Liu Kaiqu, et M. Li, directeur adjoint du musée de Changsha à la Mairie de Cesson-Sévigné le vendredi 18 octobre en présence d'Annie Lecué, adjointe à la Culture et de Christophe Lotz, adjoint chargé de la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et nouvelles technologies

La Chine rend hommage à Liu Kaiqu, fondateur de l'art moderne chinois, ancien élève de Jean Boucher. Dans ce cadre, la Ville de Cesson-Sévigné a prêté cinq oeuvres du sculpteur. Ce nouveau prêt a pour finalité l'organisation d'une exposition intitulée « Liu Kaiqu et les Beaux-Arts chinois

du XX^e siècle » qui sera présentée en Chine jusqu'en avril 2020 dans trois lieux différents :

- Au Li Zijian Art Museum, Changsha (Chine), depuis le 20 octobre jusqu'au 1^{er} décembre 2019
- Au China Academy of Art, Hangzhou, du 20 décembre 2019 au

10 janvier 2020

- Au Three Gorges Museum, Chongqing, du 15 janvier au 30 avril 2020.

Les cinq oeuvres sollicitées par l'institut Liu Kaiqu :

- ▶ Réduction en plâtre du monument représentant Victor Hugo dans l'attitude de la marche, canne et chapeau à la main - Date de création : 1908 Paris ;
- ▶ Maquette du haut du corps du forgeron - Date de création : 1907 Paris ;
- ▶ Statuette du Poilu représenté dans son vêtement de campagne, l'arme au pied - Date de création : 1921 ;
- ▶ Femme drapée en prière, mains jointes visage tourné vers le ciel - Sur la terrasse signature : « Jean Boucher » ; Au dos de la terrasse : « ALEXIS RUDIER/FONDEUR-PARIS » - Date de création : inconnue ;
- ▶ Projet de réalisation d'une statue monumentale en marbre, représentant Fra Angelico, peintre italien, représenté en pied, tenant une palette dans sa main gauche. Il est vêtu d'un vêtement de Chartreux - Date de création : 1913 Paris.

🕒 UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR LA PROGRAMMATION CULTURELLE



La nouvelle équipe pour la programmation culturelle, au Pont des Arts, sous la direction de Dominique Borthelle.

🕒 RUE DE LA CROIX CONNUE (NORD) FERMÉE

Dans le cadre des travaux d'aménagement du futur carrefour à feux, la rue de la Croix Connue (Nord) est fermée à la circulation jusqu'à la fin décembre 2019.

Cette intervention prolonge les travaux de desserte du secteur Via-Silva ainsi que des accès au pôle d'échanges Cesson-ViaSilva (parc-relais, station de métro et gare routière).

Information chantier : Rennes Métropole au 02 23 62 12 22 ou par mail : comtravaux@rennesmetropole.fr



Le Pont des Arts : trois pôles d'activité culturelle à l'effervescence vivace et complémentaire

Notre ville a cette chance rare de disposer d'un lieu de vie culturel intégré au coeur même du centre ville. Celui-ci regroupant trois pôles essentiels du développement artistique : la programmation et diffusion artistique via la galerie Pictura et la Saison Spectacle vivant, l'initiation et formation au sein de l'École des arts, et enfin, la lecture publique avec la Médiathèque.

En outre, ces pôles proposent de nombreuses actions de médiation, des rencontres, des ateliers de découverte, des conférences et se coordonnent également pour construire des actions collectives.

Le Pont des Arts, qui regroupe espaces administratifs comme espaces de diffusion et de pratique artistique est donc le creuset d'une activité culturelle intense tournée vers les Cessonnais. Lieu où chaque semaine plus de 3 000 personnes, notre jeune génération comme nos aînés, se rendent.

Un pôle programmation artistique : spectacles et expositions

Peu à peu, la Saison Culturelle de Cesson-Sévigné réussit à se hisser plus haut parmi les quelques lieux de diffusion qui comptent au niveau du territoire métropolitain et plus largement encore.

C'est donc l'opportunité pour les Cessonnais, de plus en plus nombreux parmi les quelques 18 000 spectateurs annuels puisqu'ils représentent près de 54 % des abonnés aujourd'hui, de découvrir une programmation ambitieuse et à l'exigence artistique affirmée. Un grand souci de qualité dans les choix de programmation que l'on retrouvera aussi bien dans un "seul en scène" et des propositions intimistes à l'auditorium du Pont des Arts que dans les spectacles de plus grand format présentés dans la grande salle du Carré Sévigné.

Le parti pris est aussi celui d'une programmation ouverte, multi-

ple et diversifiée permettant à tous et dès le plus jeune âge de découvrir l'ensemble des champs du spectacle avec des artistes de qualité, en émergence, d'envergure régionale, nationale voire internationale ; tout en portant un regard attentif aux équilibres budgétaires, aux opportunités de coopération et de synergies avec les réseaux professionnels (Théâtre National de Bretagne, Office Nationale de Diffusion Artistique, Bretagne Spectacle vivant...)

Également implantée au Pont des Arts, la galerie Pictura articule sa programmation artistique plurielle sur quatre à cinq expositions annuelles, permettant d'appréhender différentes expressions : sculpture, peinture, vidéo, art numérique, dessin... Des propositions qui s'adressent ici aussi à tous les publics et sont enrichies par des temps de médiation ou d'ateliers de pratique. Cet ensemble permet de toucher environ 3 000 visiteurs et 1 500 scolaires.

La 5^e édition de Cesson... la Plaisanterie !

Depuis cinq années maintenant, ce "repère" inscrit sur le mois de Mars de notre calendrier permet de découvrir les différentes facettes de l'humour dans le spectacle vivant. Ce temps fort humour apparaît comme l'un des vecteurs d'une ouverture plus large aux publics ; un des vecteurs d'accès décomplexé au spectacle et aux lieux de diffusion.

- *Zai, Zai, Zai Zai* mardi 3 mars à 20h30 au Carré Sévigné.

D'après la bande-dessinée de Fabcaro

- *Je demande la route* mercredi 4 mars à 20h30 au Carré Sévigné.

De et avec Roukiata Ouedraogo

- *J'ai des doutes* vendredi 6 et samedi 7 mars. François Morel - Raymond Devos. Complet.

- *Caroline Vigneaux croque la pomme* dimanche 8 mars. Complet.



La Double Inconstance

© Pascal Victor

Saison culturelle 19-20 : une deuxième partie de saison attrayante, précipitez-vous !

Jacques Gamblin d'un côté et Thomas Quillardet de l'autre. Deux artistes associés à notre programmation culturelle pour deux regards différents et influents sur le spectacle vivant d'aujourd'hui.

Vous retrouverez donc Jacques Gamblin sur deux dates et deux propositions différentes. Si le premier spectacle *Je parle à un homme qui ne tient pas en place* du dimanche 8 décembre affiche complet, il reste des places pour le deuxième rendez-vous programmé vendredi 31 janvier 2020 : *Relations durables*. Une carte blanche donnée à Jacques Gamblin. Il a invité les amis et complices qui partagent sa carrière pour une soirée unique de théâtre, danse, humour et musique.

Comme l'ont été les spectacles *Un amour exemplaire*, *Cartes Blanches* ou encore *Machine de Cirque* pour le trimestre passé, quelques spectacles affichent déjà complet pour la suite de la saison. Nous vous conseillons donc de réserver au plus tôt pour les représentations encore disponibles !

Thomas Quillardet est quant à lui présent à nos côtés pour trois rendez-vous. Les prochains :

- *Ton père*. D'après le roman de Christophe Honoré, jeudi 14 mai 2020.

Un portrait entre fiction et autobiographie qui évoque la paternité.

Un "Bord de scène" avec l'équipe artistique est prévu à l'issue de la représentation.

- *L'histoire du rock* par Raphaële Bouchard. Soixante ans de musique racontés au théâtre. Jeudi 4 juin 2020. Complet.

La Ville soutient les nouvelles créations et réaffirme sa dynamique de partenariats avec les acteurs culturels du territoire

Notre engagement sur l'aide à l'émergence ou la coproduction pour de nouvelles œuvres permet à la fois aux Cessonnais d'être au cœur de la création et de découvrir de manière privilégiée de nouveaux spectacles ou expositions. C'est également l'opportunité de conforter le Pôle programmation artistique comme véritable lieu de diffusion, de création et d'accompagnement des artistes.

Cette saison, les spectacles suivis sont :

Bérénice - Cie La ronde de nuit - Gaëtan Vassart. Jeudi 19 décembre

La Bouche pleine de terre - Cie Java Vérité - Julia Vidit. Mardi 24 et mercredi 25 mars

L'Orée - Association W - Jean-Baptiste André. Jeudi 2 avril

La Double Inconstance - Cie Saudade - Philippe Calvario. Mercredi 29 avril

Ton père - Cie 8 Avril - Thomas Quillardet. Jeudi 14 mai

Collaborations nouvelles ou renouvelées avec d'autres structures culturelles :

► *Où les cœurs s'éprennent* et *Contre-temps* présentés en novembre en partenariat avec le Théâtre Nationale de Bretagne pour le Festival TNB

► *Balthazar* jeudi 23 janvier à 20h30 en partenariat avec les Trans Musicales

L'École des Arts : un établissement d'enseignement artistique identifié

L'École des Arts accueille cette année scolaire près de 1350 élèves (600 en musique - 400 en danse et 350 en arts plastiques).

L'établissement est aujourd'hui bien identifié par les Cessonais puisqu'ils représentent plus de 85 % de l'effectif. Les modalités d'inscription ont été modifiées afin de prioriser l'accès aux Cessonais. Le principal objectif est de positionner l'école comme un lieu de ressources et de conseil sur le territoire pour les champs de l'enseignement artistique et de l'éducation artistique et culturelle;

Manifestations à venir

Avec la participation des élèves de l'École des Arts

Dimanche 8 décembre, à 15h :

École des Arts et Médiathèque Cycle Contes et légendes

Empruntez les chemins de traverse pour découvrir des univers à la frontière du réel, à la croisée des mondes. Surprise, déroute... où mènent ces sentiers si ce n'est vers l'étrange ?

Inauguration du cycle mercredi 29 janvier à 18h dans le hall du Pont des Arts.

À découvrir de janvier à fin avril.

Concert de Noël à l'église Saint-Martin ;

Mercredi 18 décembre, à 14h30, 17h et 20h : scènes ouvertes des classes de danse au Pont des Arts ;
Jeudi 19 décembre, à 20h : Concert des ensembles au Pont des Arts.

Partenariats inter-structures

Les professeurs ont à cœur de travailler en lien avec les autres écoles du département, favorisant ainsi la rencontre des élèves autour d'un répertoire commun.

Nous accueillons cette année les élèves des classes de percussions le samedi 14 décembre et de clarinettes les 28 et 29 mars 2020, en lien avec la FEPEM 35 (Fédération de l'enseignement et des pratiques musicales).

La Médiathèque : de nouveaux services pour diversifier les publics

La Médiathèque lance un nouveau fonds de jeux de société le 4 décembre. Jeux en famille sur place, lecture, écoute de musique ou visionnage de films, il sera désormais possible de varier les activités selon les envies du moment.

Des tablettes seront mises à disposition du public début 2020 pour profiter des meilleures facettes du numérique : découverte de ressources numériques du portail des Médiathèques-Rennes Métropole, valorisation des livres existants en réalité augmentée, exploration de nouvelles formes de lecture... De belles trouvailles en perspective.

Au moment des épreuves du Bac, une sélection de documents est proposée aux lycéens et des créneaux d'ouverture spécifiques leur sont attribués. De quoi réviser sereinement ses examens !

Bon à savoir : une inscription à la Médiathèque de Cesson-Sévigné vous donne droit à une inscription gratuite à la bibliothèque des Champs Libres.



L'illustratrice Emilie Vast, en avril 2020

Une année végétale

Après la grainothèque, la nature s'invite de nouveau en 2020 avec des rencontres, ateliers et expositions, sans oublier la végétation stylisée de l'illustratrice jeunesse Emilie Vast.

La Galerie Pictura : au côté de la jeune création et des artistes reconnus à l'international

Avec Emergence #5, nous affirmons une nouvelle fois notre souhait d'être au côté de la jeune création et des artistes qui demain seront le cœur vivant du monde de l'art ici en région Bretagne, en France ou encore à l'étranger. À voir du 10 décembre au 29 janvier, de jeunes diplômés de l'École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne.

Exposée et accueillie dans les collections des grandes institutions du monde, l'oeuvre de Françoise Petrovitch est saisissante.

L'occasion rare et précieuse de la découvrir ici, à notre porte, à Cesson-Sévigné, du 11 février au 10 avril.





© F. PHILIPPON

3 questions à

Annie Lecué,
adjointe chargée de la Culture

Quel est votre bilan de ces 5 années en tant qu'adjointe en charge de la culture ?

J'ai souhaité développer mes actions dans une grande maîtrise financière, en ajustant en permanence les outils de travail et en modernisant les outils pour les publics. Il a fallu innover également en matière de propositions artistiques et pour l'apprentissage de toutes les disciplines culturelles, ainsi qu'à la médiathèque,

Un nouveau nom « Pont des arts » associé à un site internet et à une billetterie en ligne ; le temps fort humour chaque année ; les 2 premiers jours réservés aux Cessonnois ; le programme Émergence pour accompagner les jeunes artistes ; le développement des partenariats avec de nombreux festivals ; la création de bords de scène et de cartes blanches avec les artistes ; le développement des médiations avec les scolaires etc. Pour la galerie Pictura le temps fort en septembre consacré aux artistes locaux, l'ouverture à la sculpture, la mise en place de partenariats publics privés et l'aide à l'émergence pour des jeunes diplômés des écoles d'art de Bretagne,

Pour la médiathèque :

L'automatisation des prêts et des retours ; la salle de travail comportant 6 PC, les ateliers numériques, la boîte à livres.

Le portail des médiathèques-Rennes



Métropole avec des ressources numériques gratuites, la grainothèque, le "drive", et "l'opération transat" pendant l'été, etc. ,

Pour les écoles d'art :

Un nouveau nom « École des arts » un nouveau logo et une nouvelle plaquette regroupant les 3 disciplines, thématique et animations communes chaque année.

Une nouvelle réforme pédagogique, une nouvelle réorganisation du service avec 1 seule file d'attente et un seul interlocuteur pour les inscriptions aux 3 disciplines : musique, danse et arts plastiques.

Quelles ont été vos principales contraintes ?

Faire mieux et innover en gardant le cap de la rigueur financière, pour cela il fallait augmenter les recettes avec un souci permanent de l'exigence artistique et de la modernité, Il s'agit là d'un travail de proximité avec toute l'équipe du Pont des arts. Ainsi pour la programmation nous avons chaque année une augmentation forte des recettes puisque presque tous les spectacles affichent complet c'est 500 000 € de recettes cumulées supplémentaires depuis 2014,

Pour la médiathèque la fréquenta-

tion est de plus en plus forte et les animations nombreuses. En ce qui concerne l'École des arts, c'est dorénavant près de 200 élèves en plus que nous avons pu accueillir et ainsi diminuer la liste d'attente en conservant la même masse salariale. Nous avons de ce fait également augmenté les recettes de près de 70 000 €.

Quel est le projet qui vous a demandé le plus grand investissement ?

C'est à mon avis la réforme pédagogique, car cette réforme nous permet de nous projeter dans l'avenir. Nous tenons à notre école des arts et c'est pour cela que nous avons été obligés de la moderniser et de revoir certains parcours, repenser les temps d'enseignement en formation musicale, créer un éveil transversal musique et danse, proposer une initiation musicale avec des découvertes instrumentales pour les plus jeunes, qui ont dorénavant la possibilité de découvrir eux-mêmes leur instrument . C'est une réforme qu'il a fallu mettre en place progressivement avec les professeurs et qui a demandé beaucoup de dialogue et de concertation. La prochaine étape sera une demande d'agrément auprès du ministère de la Culture pour bénéficier de subventions.



« Réussissons une ville pour tous. »

**SOLIDARITÉS
ÉGALITÉ CITOYENNETÉ
LIBERTÉ D'EXPRESSION
MOBILITÉ
ACCESSIBILITÉ**

Photo : Claudine David, Claude Gérard, Sylvie Marie-Scipion, Annie Séveno, Christian Anneix, Alain Thomas.

L'AVENIR COMPROMIS DU HAMEAU DU CHÊNE MORAND ?

Lors du conseil municipal du 16 octobre 2019, nous avons attiré l'attention de la majorité sur un détail du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, approuvé par le conseil municipal le 27 février 2019, et qui impacte l'avenir du hameau du Chêne Morand sans que cette disposition particulière n'ait été présentée ni débattue.

Il s'agit d'un petit « d », entre parenthèse, qui limite l'emprise des constructions futures à 10 % de la surface de la parcelle.

Le problème est que cette restriction d'emprise au sol des constructions se cumule avec le nouveau coefficient de végétalisation qui est maximal au Chêne Morand : 70 % de la parcelle à construire doit être végétalisée.

Le risque est de conduire à la mort progressive du hameau, en l'absence de nouveaux habitants, ou à des constructions verticales en complète contradiction avec la morphologie du bâti existant, fait de longères, dont 19 référencées au titre du Patrimoine Bâti d'Intérêt Local.

Quelques maisons supplémentaires n'impacteront pas l'accès au hameau (entrées et sorties) et les réseaux existants doivent être en mesure d'absorber ce développement raisonnable.

L'enquête d'utilité publique réalisée du 16 avril au 31 mai 2019, a permis de mettre en lumière ce point du PLUI de Cesson-Sévigné, caché aux élu.e.s. Fait exceptionnel

de cette enquête, le commissaire enquêteur se range à l'avis des pétitionnaires du hameau et rejette l'argumentaire de la collectivité : « *La Commission d'Enquête est favorable à la prise en compte de la demande de retrait de la règle de 10 % d'emprise au sol issue du plan de détail. Elle considère que cette règle ne se justifie pas et qu'elle est contraire aux objectifs de densification par ailleurs portés par le PLUi. Elle considère ainsi que le coefficient de végétalisation, qui s'élève à 70 %, est suffisant pour garantir une densification mesurée du hameau.* »

Le prétexte de traiter le hameau du Chêne Morand de la même manière que les hameaux de ViaSilva ne paraît pas fondé car les objectifs sont contradictoires : permettre une densification modérée au Chêne Morand alors qu'à ViaSilva il s'agit de limiter la densification d'une zone qui sera fortement urbanisée. Nous ne sommes vraiment pas à la même échelle !

Les hameaux font partie intégrante de la commune de Cesson-Sévigné et les élu.e.s se doivent d'être à l'écoute de leurs habitants.

Nous suggérons donc à la majorité de sursoir à ce « détail introduit au PLUI » **sans l'avis du conseil municipal, contre l'avis de la population concernée et du commissaire enquêteur.**

NOS PERMANENCES EN DÉCEMBRE
Salle du Pressoir, de 11h00-12h00, le 7 décembre Alain Thomas et 21 décembre Claude Gérard.
et le 18 décembre à l'Espace Citoyen de 18h00 à 19h00 Alain Thomas.

🗨 EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

LE CHÊNE MORAND : UN CHOIX TRANSPARENT ET RÉFLÉCHI

Ce mois-ci l'opposition insinue que nos choix hypothéqueraient l'avenir du Chêne Morand. Il convient de rétablir plusieurs vérités.

Une information cachée ?

Tout d'abord le PLUi n'a pas été adopté le 27 février 2019 dernier. Selon la procédure en vigueur, le conseil municipal du 27 février dernier a donné un avis favorable sur le **projet de PLUi devant être soumis à l'enquête publique de la population**. Celle-ci s'est déroulée du 16 avril au 31 mai 2019 sur l'ensemble du territoire métropolitain. Cesson-Sévigné a fait partie des 8 lieux d'enquête publique (au sein de la salle Caradeuc de la Mairie Annexe). Plusieurs panneaux d'affichage et dispositifs d'information (affiches dans Cesson-Sévigné, publication dans le CIM, sur le site internet de la commune et de la métropole) ont annoncé que ce projet de PLUi était public et à disposition de l'ensemble de la population pour que celle-ci puisse faire toutes les remarques qu'elle souhaitait. **Il ne s'agit donc nullement d'une information cachée, sinon comment l'opposition et/ou les habitants du Chêne Morand (qui ont fait une remarque à l'enquête publique) auraient-ils pu avoir connaissance de cette information ? Un membre de l'opposition est venu consulter le document (projet PLUi) à la mairie au cours de cette enquête publique.**

Un avenir compromis ?

Dans le PLU actuellement en vigueur (et datant de 2004), le hameau du Chêne Morand se situe en zone naturelle, impliquant une limitation drastique des droits à construire. Dans le futur PLUi, ce hameau se retrouvera en zonage urbanisable (zonage Ue2h), permettant une évolution plus conséquente du bâti. **Ainsi, parler d'un avenir compromis pour ce secteur est soit excessif soit un mensonge qui ne résiste pas à la réalité des données techniques.**

Un zonage inadapté ?

Notre choix a été guidé par **deux principes** :

1) permettre l'évolution mesurée du hameau, en évitant d'y voir s'y développer un nouveau lotissement pour lequel les réseaux et désertes actuels ne sont pas adaptés ;

2) **assurer un traitement équitable aux hameaux de ViaSilva** (la situation est similaire puisqu'une opération d'aménagement y prend place), afin de préserver l'identité des hameaux tout en permettant aux propriétaires de ces parcelles de pouvoir faire évoluer dans une certaine mesure le bâti existant.

En conséquence, nous n'avons pas retenu la demande de suppression du plan de détail spécifique au Chêne Morand, **car le maintien des caractéristiques morphologiques du hameau et de son cadre paysager justifie une limitation des emprises au sol des futures constructions**. Selon plusieurs simulations, le coefficient de végétalisation (70 %), seul, ne permet pas d'atteindre cet objectif. Par ailleurs, cette limitation se justifie par les caractéristiques de la seule voie d'accès et de desserte du hameau (ancienne route de campagne étroite et en impasse) qui ne permet pas d'envisager un accroissement trop important du trafic induit par les futures constructions et leurs habitants. Néanmoins, afin de permettre l'évolution des constructions existantes (extension et/ou démolition/reconstruction), la limitation de l'emprise au sol des constructions hors annexe ne concerne plus que les nouvelles constructions.

L'absence d'écoute ?

Depuis le début de notre mandat, **nous dialoguons constamment avec les habitants du Chêne Morand**. Ce dialogue ne s'est nullement interrompu lors de l'élaboration du PLUi puisqu'ils ont été reçus le 7 mars 2019 pour évoquer les futures règles du PLUi.

Enfin, les caractéristiques inscrites au PLUi (qui sera voté le 19 décembre prochain en conseil métropolitain) sont susceptibles d'être revues dans le cadre d'une modification (qui pourrait intervenir à partir de 2021). **Si d'aventure les prescriptions retenues à ce jour étaient de nature à bloquer excessivement des projets de constructions respectant les caractéristiques morphologiques du hameau, il serait possible d'apporter plus de flexibilité aux règles de construction.**

À l'heure actuelle, la volonté affichée par le plus grand nombre d'habitants du Chêne Morand est en phase avec celle des élus de la majorité : **préserver l'identité de leur hameau.**



François-Éric Godefroy,
adjoint chargé de l'Urbanisme
et du Patrimoine immobilier

Les principales délibérations de la séance du mercredi 16 octobre. Le compte rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site internet de la Ville www.ville-cesson-sevigne.fr

Le conseil municipal est informé par M. le Maire :

- du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de Rennes Métropole ;
- du compte rendu du Conseil communautaire du 12 septembre 2019.

Dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme pour divers projets

Les élus ont autorisé à l'unanimité (6 abstentions) M. le Maire à déposer et signer, au nom et pour le compte de la commune, les demandes d'autorisation d'urbanisme relatives aux travaux suivants :

- ▶ Travaux soumis à permis de construire – ERP :
 - Stade de Dézerseul : extension des vestiaires et tribune couverte ;
 - Golf municipal : extension du practice.
- ▶ Travaux soumis à déclaration préalable :
 - Groupes scolaires de Bourgchevreuil et Beausoleil : clôtures et portails en réponse aux PPMS (plan particulier de mise en sécurité) ;
 - Ferme de Tizé : réhabilitation de la toiture et création d'ouverture en façade pour la maison à destination de vestiaires ; fermeture du local de stockage dans le hangar.

Zone d'aménagement concerté du Chêne Morand : cession d'emprises communales au profit de l'aménageur

Pour rappel, le projet de la zone d'aménagement concerté du Chêne Morand porte sur environ 23 ha, dont 14 ha de surfaces cessibles. Il doit permettre l'accueil d'activités artisanales, semi-industrielles et commerciales (en lien avec l'automobile) sur un site qui est identifié au schéma de cohérence territorial (SCoT) du Pays de Rennes depuis 2008. Il est également classé communautaire par Rennes Métropole depuis 2009.

La cession des emprises communales d'une emprise de 18 684 m² a été autorisée à l'unanimité (1 élu n'a pas pris part au vote) au profit de l'aménageur de la Zac du Chêne Morand, Territoires publics, au prix de 35 181 €.

Mise à disposition de la piscine du centre Dominique Savio par la Ville de Rennes

La Ville de Cesson-Sévigné a entrepris de rénover la piscine. Afin de minimiser le manque de créneaux pour les

deux principales associations utilisatrices, elle a sollicité la mise à disposition du bassin aquatique du centre Dominique Savio par la Ville de Rennes. Cette dernière a accepté le prêt des installations moyennant la prise en charge des dépenses liées aux fluides.

Les élus ont approuvé à l'unanimité la convention de mise à disposition de la piscine du centre Dominique Savio par la Ville de Rennes et ils ont approuvé à l'unanimité les conventions de mise à disposition auprès des associations OCC natation et Haliotis.

Travaux piscine : indemnisation de l'Hippocampe

Il a été décidé d'indemniser à l'unanimité la SARL Olichon pour l'impossibilité temporaire d'utiliser les locaux mis à disposition à la piscine selon les modalités suivantes : renonciation aux loyers pour la période de août 2019 à décembre 2020 (estimée à 5891,75 €) et versement d'une somme de 9824 € en 2019.

Les élus ont renoncé à l'unanimité à la recette correspondant aux loyers à percevoir auprès de la SARL Olichon pour les mois de août à décembre 2019

Subvention pour frais de déplacements aux compétitions : période de mars à août 2019

Les élus ont adopté à l'unanimité le montant de la subvention totale pour les frais de déplacements aux compétitions pour les associations sportives pour la période de mars à août 2019, soit 10 908,63 €.

La base de la subvention est fixée à 0,14 € par kilomètre sur la référence unitaire d'une voiture pour quatre athlètes et un dirigeant depuis 2007.

Subvention au sport de haut niveau : période de septembre 2018 à août 2019

La valeur du point à 23,06 € a été maintenue à l'unanimité compte tenu de l'effort constant de la Ville réalisé en fonction du sport de haut niveau. Chaque association sportive (et non l'athlète ou l'équipe) ayant une équipe ou des sportifs individuels pratiquant un sport de haut niveau, perçoit une subvention en fonction des points obtenus liés aux performances.

Les élus ont accepté à l'unanimité le versement des aides pour le sport de haut niveau, pour un montant total de 15 429 €.

Subvention exceptionnelle

Afin de soutenir le prix "des mots de l'Ouest", prix littéraire cessonais qui met en avant les auteurs bretons, les élus ont attribué une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association HEMRYS qui a pour objet de favoriser et de diffuser la culture littéraire.

➤ BALADE THERMIQUE AVEC ÉCOTRAVO SAMEDI 11 JANVIER : 16 PLACES DISPONIBLES



La Ville de Cesson-Sévigné organise une balade thermique animée par un conseiller écoTravo et une technicienne de la commune dans les quartiers Beausoleil - la Hublais et Bellevue **samedi 11 janvier 2020**. Le but : visualiser les pertes de chaleur dans l'habitat.

Les participants pourront observer en temps réel, grâce à une caméra thermique, les performances, les fuites de chaleur et les défauts d'isolation de 16 logements.

Concrètement un premier parcours, permettant de visualiser les spécifi-

cités thermiques de 8 maisons, aura lieu dans le quartier Beausoleil - la Hublais. Dans le même temps, un second parcours sera mis en place dans le quartier Bellevue, avec là-aussi le passage de 8 maisons avec une caméra thermique.

À l'issue de la balade (d'une durée de 1h30), un temps d'échange convivial suivi d'un atelier sur la rénovation énergétique et les aides financières seront proposés. Les habitants pourront échanger avec les conseillers afin de mieux connaître et comprendre les défauts constatés, découvrir des solutions pour améliorer la performance de leur logement comme l'isolation, la ventilation, le chauffage, etc.

Habitants, participez à cette animation pédagogique et venez obtenir des informations techniques et financières sur la rénovation énergétique. C'est également l'occasion d'échanger avec vos voisins sur ce sujet !

Informations pratiques :

- Balade thermique : rendez-vous le 11 janvier à 7h30 devant l'Espace Citoyen (1 place Waltrop) ;
- Pour l'atelier de la réno, rendez-vous à 9h30 à l'Espace Citoyen.

Inscription sur le site internet www.ecotravo.rennesmetropole.fr
Choisir l'animation de Cesson-Sévigné puis proposer votre maison située dans les quartiers ciblés (Beausoleil - la Hublais et Bellevue) pour un diagnostic ou simplement participer en tant qu'observateur (ouvert à tous les Cessonnais, issus de tous les quartiers).

Pour plus d'informations :
02 99 35 23 50 ou
contact@alec-rennes.org

À noter : les thermographies individuelles sont maintenues au cours de l'hiver avec la technicienne de la Ville : inscription sur le site internet de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr



➤ PLAN DE GESTION DES ARBRES DE LA VILLE

Le plan de gestion des arbres de la ville pour l'hiver 2019-2020 a été présenté mardi 5 novembre à l'Espace Citoyen. Il est disponible sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

➤ AFFÛTAGE DES OUTILS DE JARDIN

Le Société d'Horticulture 35 propose un affûtage des outils de jardin **mercredi 11 décembre** au centre technique municipal (serres) à 14h30. Animation gratuite.

➤ QUE FAIRE DU SAPIN ?

Après les fêtes, le sapin n'est pas à mettre avec les ordures ménagères. Il est possible de le déposer à la déchetterie.

La Ville aménagera un enclos sur le parking bd de Dézerseul face à la salle Paul Janson, **du 26 décembre au 15 janvier**. Une opération broyage des sapin se déroulera mercredi 15 janvier après-midi.



Sylvain Armand, coordinateur sportif du Stade Rennais lors de la dictée Ela à l'école Beausoleil le lundi 14 octobre.



Jordan Siebatcheu, attaquant du Stade Rennais lors de la dictée Ela à l'école Beausoleil le lundi 14 octobre.



À nous la montagne : des jeunes ont participé à un stage au service Espaces verts du 21 au 25 octobre, leur permettant de partir à la montagne à un coût réduit. Une activité proposée par l'Escale.



Après-midi Escape game à la Médiathèque le vendredi 31 octobre. Une activité organisée pour la 1^{ère} fois.



Les noms des morts pour la France ont été regravés sur la colonne de gauche du monument (celle-ci avait été remplacée après un accident). Les noms disparus ont été retrouvés par Monsieur Pelerin.

© O. RAULT



Dépôt de gerbe devant le monument aux morts place du Marché lors de la cérémonie du 11 Novembre.



Photo souvenir avec Les récipiendaires et leurs épouses lors du banquet du 11 Novembre.

© O. RAULT



Le Maire Albert Plouhinec a remis des diplômes de la citoyenneté aux élèves qui ont participé à la cérémonie du 12 novembre organisée place du marché par la Ville de Cesson-sévigné, l'UNC (Union Nationale des Combattants), Cesson Mémoire et Patrimoine et le Comsic-École des Transmissions.



Des lycéens ont porté le drapeau, sous la houlette des membres de l'UNC.



Dépôt de fleurs par les élèves devant le monument aux morts, place du Marché.



MONSIEURVMC
ENTRETIEN ET INSTALLATION
VMC

06 45 95 61 97
monsieurvmc@gmail.com
www.monsieurvmc.com

28 rue des Ormeaux,
35510 Cesson-Sévigné

E&D
ESSENTIEL
DOMICILE



ENTRETIEN
DU DOMICILE



ENTRETIEN DES
ESPACES VERTS



GARDE
D'ENFANTS



AIDE À LA
PERSONNE

www.essentiel-domicile.fr

4 agences sur la région Rennaise :
Chantepie, Belton, Saint-Grégoire, Pacé

AGENCE DE CHANTEPIE

15, place de l'Eglise

02 22 91 04 10

chantepie@essentiel-domicile.fr

Avis Vérifiés ★★★★★ 4,5/5



**NOUVEL ESPACE
AUDITION**



Bilan auditif
OFFERT⁽¹⁾

(1) Test non médical réalisé par notre audioprothésiste DE. Ne remplace pas un suivi par votre ORL. Offre valable dans les magasins participants. Voir conditions en magasin. Dispositif médical CE. Septembre 2019. GrandVision France RCS Versailles 492 787 957.

Generale d'Optique

OPTIQUE & AUDITION



Votre audioprothésiste FLORENCE BOUTTIER vous accueille à la
ZAC Carrefour à Cesson-Sévigné - 02 99 83 21 58

ÉCONOMIE & COMMERCES ESCAPE GAME CELLULE GRISE

L'escape game Cellule grise est installé à la Monnaie, dans un grand bâtiment de 250 m². Le principe du jeu ? En équipe de trois à cinq personnes, les participants sont enfermés dans une pièce et disposent d'une heure pour réaliser une mission et s'échapper. « J'ai travaillé pendant 20 ans sur les plateaux télé, explique Laurent Jaunay, le gérant et l'un des concepteurs du jeu. J'ai baigné dans ce milieu, avec les décors, les éclairages, le son, les scénarios... » C'est le jeu de stratégie créé par Georges Faillard, qui est actuellement proposé. D'autres aventures seront à venir. « L'objectif est de passer par différentes émotions, la frustration en fait partie. » En cas de difficultés, un petit coup de pouce peut être donné.

À partir de 12 ans accompagné d'au moins un adulte dans l'équipe. À partir de 15 ans les joueurs ne sont plus obligés de venir accompagnés d'un adulte.

Cellule grise est ouvert du lundi au vendredi, de 17h à 22h30 en semaine ; de 11h à 22h30 les week-ends, jours fériés et vacances scolaires.



Laurent Jaunay, gérant de l'escape game Cellule Grise

ESCAPE GAME CELLULE GRISE

1, rue de la Carrière
09 72 85 21 99 ; 07 68 20 83 11
contact@cellulegrise.fr
Réservez en ligne sur www.cellulegrise.fr

ÉCONOMIE & COMMERCES FUSIO, CUISINE ET DÉCORATION



Maxence et Valérie Pilo, gérants de Fusio

FUSIO, CUISINE ET DÉCORATION

47 F, rue de Rennes
02 99 05 71 08
www.cuisine1-rennes.net

Le couple Pilo a tenu le magasin Cuisine 1 pendant 8 ans, 53 rue de Rennes. « Nous étions locataires. Nous avons décidé de franchir le pas en devenant propriétaires et développer notre activité en nous installant au 47 rue de Rennes. Le magasin est devenu Fusio, pour montrer la fusion entre la cuisine et la décoration. L'objectif est d'accompagner le client dans un projet plus global. » Le couple propose des aménagement sur mesure (cuisine, dressing, ameublement, bibliothèque, bureau...) et dispose d'une équipe d'artisans. Il travaille avec des fabricants allemands.

« Le 1^{er} rendez-vous est le plus important : nous allons parler ambiance, matériaux, électro-ménagers... Trois esquisses vont être faites pour n'en retenir qu'une selon le choix du client. Dès la fin du rendez-vous, nous allons donner une estimation du coût. » explique Maxence Pilo. Le rendez-vous peut se faire au magasin ou à domicile. Des tables, chaises, canapés, petits mobiliers ainsi que des céramiques sont proposées. « En venant dans ce nouveau local, plus grand, nous avons gagné en visibilité. Avec les autres magasins, cela créé un petit pôle commercial. »

Fusio, cuisine et décoration est ouvert du mardi au samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h (le midi sur rendez-vous).

➤ THÉÂTRE

JE PARLE À UN HOMME QUI NE TIENT PAS EN PLACE

Texte de Jacques Gamblin et Thomas Coville.

Jacques Gamblin est artiste associé de la Saison Culturelle 2019-2020.

Dimanche 8 décembre à 17h au Carré Sévigné

Complet

➤ MUSIQUE DU MONDE

Cette soirée musicale sera unique, joyeuse, et dansante. Elle réunit sur un même plateau deux figures féminines dont le style, la présence, la qualité vocale et instrumentale marquent l'actualité musicale.

MÉLISSA LAVEAUX

Mélissa Laveaux, chanteuse et guitariste canadienne est l'artisane d'une musique langoureuse mâtinée de pop et d'influences caraibéennes. Avec ce nouvel album, *Raydo Siwel*, entièrement interprété en créole, elle rend hommage à son île d'origine Haïti.

SUZANNE

Suzanne, électron libre de la nouvelle scène chanson/electro fait une entrée fracassante dans le paysage musical français. Celle-ci se définit elle-même comme une "conteuse d'histoires



Mélissa Laveaux



Bérénice

© Grégoire Callignon

vraies sur fond d'electro", impressionne et ne cesse de surprendre avec ses textes ciselés et ses méthodes imparables. Suzanne a réussi un style personnel entre chansons françaises et rythmes à danser.

Judi 12 décembre à 20h au Carré Sévigné

Tarifs assis : 28 € / 26 € / 24 €
tarifs debout : 25 € / 23 € / 21 €.

➤ THÉÂTRE

BÉRÉNICE

D'après l'oeuvre de Jean Racine. Mise en scène de Gaëtan Vassart. Cie La Ronde de Nuit.



Suzanne

Après *Anna Karénine* et *Mademoiselle Julie*, Gaëtan Vassart signe le dernier volet de sa trilogie autour des grandes héroïnes théâtrales. *Bérénice*, tragédie écrite par Jean Racine en 1670, raconte le pouvoir face à la perte des illusions, de l'insouciance et de la quête de la liberté.

Judi 19 décembre à 20h30 au Carré Sévigné

Tarifs : 26 € / 24 € / 22 €

➤ EXPOSITION

Émergence # 5

Émergence # 5 est la concrétisation d'un parcours artistique existant depuis cinq ans. L'occasion pour la galerie Pictura d'inviter Raphaëlle Péria, découverte lors d'une édition précédente tout en poursuivant l'aventure avec de nouveaux diplômés de l'ESSAB (École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne). Vernissage mardi 10 décembre à 18h.

Galerie Pictura du mardi 10 décembre au mercredi 29 janvier

➤ MÉDIATHÈQUE

Après-midi jeux autour d'un goûter

La Médiathèque lance son fonds de jeux : jeux de société, de rôle, de langage, d'énigmes... Tout public, à partir de 2 ans. Accès libre, réservation conseillée au 02 99 83 52 00.

Mercredi 4 décembre de 14h à 18h.



Paysages en lumière

Pierre Couissinier est agent au service Urbanisme à la Ville de Cesson-Sévigné. Il consacre ses temps libres à sa passion : la peinture.

Les paysages nourrissent son inspiration. À travers un regard onirique, il traduit ces paysages en éclats de lumière créant un univers poétique. Pour composer cette ambiance, la technique du pastel monochrome est utilisée. C'est avec cette expression personnelle et cette technique qu'il a créé une série d'oeuvres représentant des lieux emblématiques de Cesson-Sévigné.

« J'ai découvert le patrimoine architectural de la ville il y a un an. Il m'a tout de suite inspiré » indique Pierre Couissinier.

Exposition Hall du Pont des Arts, du lundi 2 décembre au 30 décembre.

Entrée libre.

souhaitant s'exprimer hors des codes académiques avec un mouvement dansé qui lui est propre.

Sans recherche de performance, vous serez accompagnés par une pédagogie ludique et évolutive, pour enrichir votre relation au corps, à l'espace et à l'autre. Travail sur la respiration, renforcement musculaire, développement de la souplesse, amélioration de la coordination et continuité des mouvements.

Renseignements et inscription au 02 99 83 52 00 (serveur vocal, demander "école des arts")

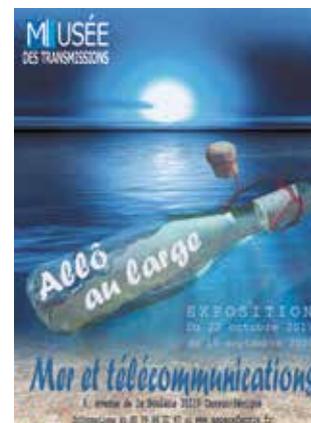
MUSÉE DES TRANSMISSIONS ESPACE FERRIÉ

L'exposition temporaire s'intitule "Allô au large, mer et télécommunications". Exposition faisant la part belle à la présentation de matériel original et aux maquettes de démonstration, le musée des Transmissions explorera le monde particulier des communications en mer. Au terme de ce voyage maritime, chacun pourra évaluer les différences qui persistent entre le monde terrestre et le monde marin à l'heure du satellite et de l'espace.

Le musée est ouvert les mardis, jeudis, samedis, de 13h à 18h30 ; les mercredis, de 9h à 12h et de 13h à 18h30 ; les vendredis, de 13h à 17h ; les dimanches, de 13h30 à 17h30.

(Fermé pendant les vacances de Noël). Entrée gratuite.

Contact : 02 99 84 32 87



Les Petites Z'Oreilles : ateliers du yoga

Découvrir son corps et éveiller ses sens dans la détente, c'est ce que propose Lucie Cavey dans cet atelier de massages et de relaxation en duo adulte-enfant. Pour les 0-4 ans et leurs accompagnants. Durée : 30 mn. Sur réservation au 02 99 83 52 00 (serveur vocal : demander "Médiathèque").

Mercredi 4 décembre à 10h, 11h, 16h et 17h.

L'heure du conte : Noël

Animation avec la conteuse Tricontine. Tous les ans, le Père Noël doit récep-

tionner les commandes, lancer la production des jouets et les distribuer aux enfants. Mais comment fait-il ? Tricontine résoudra-t-elle le mystère des jouets de Noël ?

À partir de 4 ans. Durée : 45 mn. Sur réservation au 02 99 83 52 00.

Mercredi 18 décembre à 15h30.

ÉCOLE DES ARTS

Danse Sensitive : nouveaux cours pour adultes

À partir de janvier 2020, des cours de danse sensitive se dérouleront le jeudi de 20h30 à 21h30.

Ce cours s'adresse aux personnes

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30.

Contact : 02 99 83 52 00 ; <http://pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr>



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

**Neuf et
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ

Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Etanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE



27 rue de Bray 35 510 Cesson-Sévigné

tél 02 99 26 98 34

port 06 13 67 04 56

www.priouldecoration.com

contact@priouldecoration.com

facebook.com/PrioulDecoration

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- ravalement, peintures extérieures
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon)

VOTRE CERVEAU S'AMENUISE ?

FONCEZ CHEZ CELLULE GRISE !

NOUVEAU

Live Escape Game
Vivez une expérience intense en totale immersion

En équipe, vous êtes enfermés dans une pièce et disposez d'une heure pour réaliser votre mission et vous échapper.

Prêts pour l'aventure ?

Réservez vite sur www.cellulegrise.fr

Suivez nous sur Facebook [@cellulegriserennes](https://facebook.com/cellulegriserennes)

CELLULE GRISE

1 rue de la Carrière • 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
09 72 85 21 99

ACC : CORRIDA CESSONNAISE

L'édition 2019 organisée par l'Athlétic Club Cesson nais (ACC) aura lieu **dimanche 8 décembre**.

Depuis la première édition de sa Corrida, l'ACC a choisi de soutenir l'association Mille et Un Sourires. Pour chaque inscription, 1€ sera reversé à cette association.

Pour vous inscrire rendez-vous sur le site Chrono Course :

www.sportinnovation.fr

Tarifs :

9h30 : Courses enfants : gratuit

10h30 : 10km VISUAL : 10 € dont 1 € reversé à l'association 1001 sourires

10h30 : Course classement par équipe ENENSYS 10 Km

Règlement en ligne sur le site internet Chrono Course. Pas de paiement au retrait du dossard.

Fin des inscriptions en ligne vendredi 6 décembre à 00h (minuit).

Pas d'inscriptions possibles sur place le samedi 7 décembre.

www.accesson.org

CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL

Le prochain match à domicile Cesson Rennes Métropole handball aura lieu **vendredi 7 février 2020** à 20h30 à la Glaz Arena. Les irréductibles rencontreront Limoges.

Tarifs : plein tarif, 10 € ; tarif réduit : 6 € (toutes catégories)

www.cesson-handball.com

ASC GOLF

Assemblée générale de l'association **vendredi 6 décembre** à laquelle tous les adhérents sont conviés.

L'INTERVALLE YOGA

L'intervalle yoga propose des stages de yoga pour les adultes et les seniors pendant les vacances de Noël ainsi que des cours adaptés pour les femmes enceintes et pour les femmes en post-natal.

Les stages d'1h ou 1h 15 par jour pen-



dant 4 jours auront lieu à Cesson-Sévigné du lundi 30 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020, sauf le 1^{er} janvier.

Pendant cette semaine de stages, - une heure est réservée aux femmes enceintes :

De 17h15 à 18h15 le jeudi 2 janvier 2020. Tarif 10 €.

Le yoga dès les premiers mois, permet d'accompagner les changements, renforcer son équilibre, maintenir un bon tonus en même temps que de la détente, maîtriser et harmoniser plus consciemment les mouvements en lien avec le souffle.

- une heure est réservée aux femmes en post natal :

De 17h15 à 18h15 le lundi 30 décembre. Tarif : 13 €.

Ce cours peut faire partie d'une série de 5 cours hebdomadaires ou pris indépendamment.

La femme en post-natal a besoin de se retrouver, se rééquilibrer dans son nouveau schéma corporel, personnel et relationnel. Ce cours est à la fois un ressourcement et une transition en douceur pour la reprise des activités habituelles. Il est accessible en respectant quand c'est possible un délai de 8 à 9 semaines après accouchement, et également conçu pour les personnes qui reprennent le travail plus tôt, dès 4 semaines.

Les cours sont transmis par une professeure de yoga diplômée qui a sui-

vi les formations de spécialisations pour ces différents publics auprès de la Fédération Française de Hatha Yoga.

Renseignements pour les conditions d'accès et pour s'inscrire :

L'intervalle Yoga au 07 68 10 82 58

<https://sites.google.com/a/lintervalleyoga.fr>

OCC FOOTBALL

Les rencontres

Seniors R1 contre Plancoët Arguenon **dimanche 1^{er} décembre** à 15h ;

- U18 R1 contre Vitré AS **samedi 7 décembre** à 15h30 ;

- Seniors R2 contre La Vitréenne FC **dimanche 8 décembre** à 15h ;

- Seniors Futsal R1 contre Rennes TA 2 **vendredi 13 décembre** à 21h30 ;

- Seniors R1 contre Vitré AS **dimanche 15 décembre** à 15h.

Retrouvez toutes les infos et mises à jour sur www.occessonfootball.com, facebook, Instagram et Twitter

CESSON GRAND LARGE

"Entretien du moteur diesel" **lundi 9 décembre**, salle du Pressoir. Gratuit et ouvert à tous (plaisanciers, pêcheurs en bateaux, à moteur ou "voileux").

RÉTRO NOËL

À noter : l'association sportive du lycée OZANAM n'organise pas de Rétro Noël cette année.



➤ ENTR'AIDE NUMÉRIQUE

Vous avez des difficultés avec les démarches, les actions numériques, informatiques du quotidien ? Écrivain Public Numérique reprend son aide vers tous les publics.

Venez rencontrer nos bénévoles : **jeudis 5 et 19 décembre, 9 et 23 janvier, 6 et 13 février** entre 9h30 et 11h30, salle Informatique de la Médiathèque. Si vous le souhaitez, posez-nous votre question, à l'avance, par mail ou remplissez une fiche à la Médiathèque lors de votre prochaine visite.

Contact : epn35510@gmail.com

➤ OLYMPIQUE CLUB CESSONNAIS

Pour le bon fonctionnement de l'Olympique Club Cessonnaï, il est urgent de trouver des bénévoles pour compléter le bureau, suite au départ du Président.

L'OCC a un rôle de mutualisation pour ses associations adhérentes (salaires, mutuelles, assurances, chèques sport, etc...) Il est donc impératif que ces postes soient pourvus. Le club fait appel à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient s'investir dans un rôle associatif intéressant et dynamisant.

L'OCC, une association au service des associations !

43 bd de Dézerseul ; 09.86.59.85.32 www.occesson.fr
occunion@gmail.com

➤ ACERAM

La collecte de papiers reprend à Cesson-Sévigné, avec l'association des assistantes maternelles. La benne sera là **samedi 14 décembre** sur le parking du bd de Dézerseul. Les assistantes maternelles vous invitent à stocker dès maintenant. Si vous n'avez pas de place chez vous, contactez 06 13 94 42 02 ; 06 52 51 38 79 ; 06 41 82 78 46

Cette collecte servira aux tout-petits pour des activités d'éveil.

➤ AMICALE DES DONNEURS DE SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu **mardi 3 et mercredi 4 décembre** de 12h à 15h et de 16h à 19h, salle de Grippé, route de la Valette. La journée du mardi sera réservée à la collecte sur rendez-vous (site internet "mon-rdv-dondepang.efs.sante.fr")

➤ CESSON VACANCES NATURE

Cesson Vacances Nature organise une semaine à la neige en février :

- À Crest-Voland en Savoie. Tarifs : 350 € + 140 € de transport par personne ;

- en Andorre : 295 € par personne sans transport organisé.

Plus de renseignements et inscriptions au secrétariat CVN.

Ouvert le mardi et jeudi de 16h à 18h.

Tél : 02 99 83 16 38 ; mail : cvn@orange.fr

Site internet : <http://cesson-vacances-nature.asso.fr>

➤ VESTIAIRE SOLIDAIRE

Le Vestiaire Solidaire prépare sa dernière braderie de l'année. Elle aura lieu **mercredi 4 décembre** de 9h à 17h. Ce jour-là, tout le stock sera soldé à 50 %.

Exceptionnellement, de jolies peluches et quelques jouets seront mis en vente. Ceci vous permettra de faire des cadeaux à petits prix. Vous trouverez également des tenues de soirée pour préparer les fêtes de fin d'année. C'est l'unique moment de profiter de ces rabais pour vous faire

ANIMATIONS le vendredi 6 décembre 2019

de 9h à 18h

Galerie commerciale Beausoleil

Idées cadeaux

En présence de démonstratrices de :

Bijoux, bien-être, déco, cosmétiques, mode, entretien maison, jeux et loisirs créatifs, ustensiles culinaires, chaussures, maroquinerie... Tombola



plaisir et choyer votre famille ou vos amis. Bien sûr, les articles habituels seront disponibles.

Pour cette journée particulière, toutes les bénévoles seront présentes pour vous accueillir et vous guider. Venez découvrir le Vestiaire Solidaire.

Permanences les mardis, mercredis, jeudis de 14h à 17h au stade Roger Belliard, 1C bd de Dézerseul. Dépôts le mardi après-midi de préférence.

Contacts : A. Pellan au 02 99 83 30 37 ou Martine le Goff au 06 06 54 49 73

🎬 CINÉMA LE SÉVIGNÉ

La Reine des neiges 2



1h45 - VF - USA

Film d'animation à partir de 6 ans de Jennifer Lee, Chris Buck avec Charlotte Hervieux, Emmylou Homs
Dimanche 1^{er} décembre à 15h

J'accuse

2h12 - GB - Pologne - France
de Roman Polanski avec Jean Dujardin, Louis Garrel
Grand prix du jury à la Mostra de Venise 2019
Dimanche 1^{er} décembre à 17h30
Mardi 3 décembre à 20h30

Les Misérables

1h42 - France
de Ladj Ly avec Damien Bonnard, Alexis Manenti
Prix du Jury au festival de Cannes 2019
Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs
Samedi 30 novembre à 17h30



Remise de dotation aux associations mercredi 16 octobre

🎯 ROTARY : LE POINT SUR LA DUKE RACE

Le mercredi 16 octobre 2019 a eu lieu au domaine de « ma cabane au Canada » à Gosné, la remise de dotation aux associations à la suite à la Duck Race qui s'est déroulée le 29 juin 2019 lors de « Sortez c'est l'été » à Cesson-Sévigné.

Au cours de cette soirée, les membres du Rotary ont remercié le club des poissons volants, pour leur aide au bon déroulement de la course de canards, en leur offrant un chèque leur permettant d'acquérir deux gilets de sauvetages, vingt mètres de corde de sécurité et deux paires de pèle de kayak adaptées.

Ils ont également eu le plaisir de remettre leur dotation aux trois associations bénéficiaires de la Duck

Race :

- L'association AVC 35 pourra se doter d'un vélo électrique recyclé, de deux systèmes de vélos pousseurs, et d'une édition du jeu d'éducation thérapeutique Breizh AVC & Cie.

- Une participation pour l'association Émeraude Voile Solidaire à la réfection de son TAUD (bâche qui protège le cockpit).

- Et enfin, l'association Polio +, a reçu l'engagement de tous les clubs Rotary du bassin Rennais un versement équivalent à 63 420 vaccins.

Pour parfaire cette soirée, la gagnante de la voiture, a remis personnellement un chèque à chacune des associations.

Dimanche 1^{er} décembre à 20h30

Lundi 2 décembre à 20h30

Légende de Bretagne

Film de Guillaume Bertrand
Mardi 3 décembre à 17h30.

Connaissance du Monde

Tarifs : plein, 9 € ; réduit : 7,5 / 6,5 € ; scolaire-étudiant : 4 €

Association Loisirs et Cultures cinéma Art et Essai « Le Sévigné »

Tél/répondeur : 02 23 45 10 86.

www.cinesevigne.fr

Plein tarif 7 € / Réduit 5 €. Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 € soit 47 € - Recharge carte fidélité et carnet à 45 € Tarif jeune (moins de 19 ans) à 4 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.

À noter : les carnets "Fidélité" de 5 tickets sont disponibles (22,50 €). Ils sont valables jusqu'à la fin de l'année.

GASTRONOMIE



Champagne Coche - Champagne • **Comité jumelage Cesson-Waltrop** - spécialités allemandes, vin chaud, bières de Noël • **Domaine au pied des 2 clochers** - vins du Beaujolais • **Domaine Cady** - Coteaux du Layon, Anjou, Anjou villages, Cabernet d'Anjou • **Domaine de Bilé** - vins de Côtes de Gascogne, floc de Gascogne • **Domaine de la Crouzille** - foie gras, rillettes, pâtés, plats cuisinés de canard, produits du Périgord • **EARL Chon et Fils** - Muscadet Sèvre et Maine sur lie, gros plant • **EARL Colleu** - spiruline • **EARL Didier Gadroy** - Champagne, Marc, Fine, Ratafia • **EARL Lardièrre et filles** - vin de Blaye, Côtes de Bordeaux, rouge et blanc • **EARL Ostertag-Hurlimann** - vin et crémant d'Alsace, eau de vie • **EARL Vignobles Bouthinon & fils** - vin de Bordeaux blanc, rosé, rouge • **Ets la Messuzière Baramel** - pain d'épices, nougat au miel et aux amandes, caramel beurre salé • **Ferme Bastebeille** - foie gras, confits de canard, produits du Sud-Ouest • **GAEC de la Pinsonnière** - vins de Vouvray • **Kerasel** - caramel beurre salé, nougatine, nougat, sucettes • **La ferme des Pots' Potes** - culture légumes bio et transformation en tartines apéritives et sauce tomate • **L'atelier de la noix et du chocolat** - noix, cerneaux, huile de noix, tablettes chocolat... • **Le naturel dans la maison** - mélanges aromatiques, huiles aromatisées, fruits et légumes déshydratés • **Le sel de Cahan** - sels de Guérande aromatisés aux poivres et épices • **Lentini Nicolas** - crêpes et galettes-saucisses • **Les gourmandises de Nini** - montage chocolat, tablette chocolat, caramel beurre salé, pâtes de fruit • **Les merveilles de Catherine** - confitures, gelées, coulis gastronomie • **Les ruchers du pays de Rennes** - gamme de miel du pays et produits de la ruche • **L'escargot de Brocéliande** - escargots cuisinés • **Mam'zelle Choco** - chocolats, coffrets & tablettes • **SARL Les poissons de Marion** - rillettes artisanales de la mer, soupe de poissons • **SARL L'orée du bois** - crèmes & bûches glacées, confiture de lait, caramel beurre salé • **SARL Lou Lombres** - fromage des Pyrénées, charcuterie et plats préparés / base porcs plein air • **SARL Pâtisserie Bio fleur de Lupin** - produits alimentaires AB (sans gluten) : biscuits, pâtes de fruits, pâtes à tartiner.

ARTISANAT



Ann'Vitrail - vitraux • **Arllette Pinson** - bérets, bonnets, toques, écharpes, tours de tête mohair, casquettes gavroches • **Au ruban de soie** - collection polaire femmes et enfants, ceintures tissus femmes, bouillottes sèches • **Bijoux Lou & Nell** - bijoux fantaisies tissés à la main avec des perles en verre japonaises • **Bosseboeuf Isabelle** - modelages en pâte à sel • **Bouticaro** - déco en origami : mobiles, guirlandes, suspensions, boules de Noël • **Bouvet Simon** - étagères déco en forme de poissons, chats, cochons et autres animaux • **Brune & Durand** - bougies parfumées, objets déco odorants • **Camus D.** ethnologue écrivain - livres d'ethnologie, contes • **Chamay créa** - sacs, sacoches, pochettes en différentes matières • **Clabe Aude** - objets en céramique • **Cococosme** - cosmétiques naturelles et accessoires zéro déchets • **Copakabanac'h** - tee-shirts en coton bio équitable • **Coqueliperle** - déco et objets de Noël, divers étuis • **Démoy Stéphanie** - création couture démarche zéro déchet • **Des Chénés** - lampes bois/acier, tables basses, planches à découper, objets déco en bois • **Dillis Simone** - objets en tissu : vanity, range-mouchoirs, poubelle de couturière • **Duclos Elodie** - tableaux d'art abstrait en acrylique • **Emma et le lapin blanc** - créations textiles enfants & adultes, broderies • **Fresneau Marion**, illustratrice - illustrations imprimées • **Gallard Christophe** - tableaux différents supports • **Halleguen Anne** - toiles en acrylique • **Hallet Anne-Marie** - peinture sous verre,

art de la table & bijoux • **Hikari Mossa** - led terrarium de mousse style japonais • **Histoires d'Anes** - cosmétiques au lait d'ânesse (savons et crèmes) • **IMAG'IN les pieds dans l'eau** - horloges des marées • **Jessy in the sky** - bijoux fantaisie en laiton résinés • **Karella-Mayrick** - parfumerie & cosmétique, soins corps et visage, huiles essentielles • **Kiez Louarn** - ferronnerie d'art, création luminaires / pièces uniques • **Kimya-Marouquinerie** - création marouquinerie cuir & liège homme-femme • **La petite pie bavarde** - sacs coton, bijoux perles miyuki & liberty • **La savonnerie des bords de Rance** - savons bio, beurre de karité bio & équitable, huiles de massage • **Le lézard en mosaïque** - objets déco en céramique et mosaïque • **Les poupées de Viviane** - marionnettes à fils, poupées de déco, sorcières, marottes • **Les yeux au bout des doigts** - objets déco en perles de rocailles • **Lou Canelle** - objets déco & utilitaires peints mandala • **Marc-Martin Jean-Pierre** - bijoux fantaisie plaqué or, plaqué argent et argent massif • **Mérot Laurent** - peintures acrylique et brou de noix sur châssis toiles • **Mes Petites Stars** - objets déco & accessoires petits et grands • **Mesdécors Porcelaine** - objets en porcelaine "décors modernes", déco intérieure & arts de la table • **Miller-Jones Yann** - puzzles de lettres fabriqués en bambou • **Moron de Mijolla Blandine** - attrape-rêves, figures au crochet, origami, bracelets mini-perles • **Nathima créations** - créations textiles : déco maison et accessoires divers • **Olbrecht Léone** - aquarelles • **Olivier Claude** - coffrets de peinture ludiques et pédagogiques pour enfants • **OTITI Design** - sacs à main en bandoulière, déco Noël, pochettes en crochets • **Pascal Yvonne** - galets polis • **Patrash** - vêtements femme-homme & accessoires de mode • **Pioux** - bijoux pâte polymère, origami et matériau de récupération • **Quand la mer se retire...** - tableaux de coquillages, lampes marines, miroirs bois flotté • **Rolland Pascale** - snoods, tours de cou • **Rose Framboise** - bijoux de papier, origami et fantaisie • **SARL BIB et BOB** - kits déco pour bébés et jeunes enfants • **Terkeltoba Eve** - bijoux pierres véritables et semi-précieuses montés sur argent et plaqué or • **Terre & Grenadine** - céramiques utilitaires & objets du quotidien • **Thibert Romain** - déco de Noël bois peint à la main, crèches, mobiles, ronds serviettes • **Thomas Josiane** - peintures sur toile huile et acrylique.

ANIMATIONS

Samedi matin : 12h, arrivée du Père Noël accueilli par l'École Municipale de musique.

Dimanche : École du cirque En piste.

Sur les 2 jours

• **Le Père Noël**, sa hotte de bonbons pour les petits visiteurs • **Charlotte** - maquilleuse pour enfants / **Gratuit** • **Esnault Robert** - manège et jeux pour enfants • **Illustrateur de BD** - Édition P'tit Louis et Papy Pêchou • **Auteur de fictions** : Blanchet Anthony.

Présence de l'association Cesson 35, Aide Humanitaire.

RESTAURATION CHAUDE

Natacha Berteaux : tartiflettes, sandwichs raclette, chichis, gaufres, beignets & **Nicolas Lentini** : galettes-saucisses et crêpes.

Organisé par le Comité de Jumelage Waltrop & Cesson-Sévigné / Contact 06 63 19 36 26.

